

# **Les trajectoires d'emploi des animateurs socioculturels**

**Yves de Curraize, Francis Lebon**

**Document de travail  
État au 30 juillet 2008**

Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire

# Sommaire

Introduction.....	3
Méthode .....	5
Les trajectoires d'emploi.....	7
La situation des animateurs trois ans plus tard : une forte mobilité .....	8
Les trajectoires continues et les trajectoires interrompues .....	12
Bibliographie .....	16
Liste des graphiques et tableaux .....	16

## Introduction

La précarité, qui affecte une part croissante de la population, s'inscrit dans un mode de domination caractérisé par un état généralisé d'insécurité sociale. Elle touche de nombreux aspects de la vie sociale et ne se réduit donc pas à la seule sphère professionnelle (précarité des rapports conjugaux et familiaux, précarité des conditions de vie, etc.<sup>1</sup>). Elle évoque ainsi l'instabilité, l'incertitude, mais aussi parfois un « choix ».

Cette notion floue, du fait de la diversité de ses usages sociaux et scientifiques, renvoie à la discontinuité et/ou à la faiblesse des revenus (c'est-à-dire à la pauvreté), à l'insécurité statutaire et à des formes d'indignité sociale<sup>2</sup>. Si la précarité des animateurs est sans commune mesure avec celle de populations désaffiliées, le groupe professionnel des « animateurs socioculturels et de loisirs » (désigné ainsi par l'INSEE depuis 1982) est cependant marqué par un niveau exceptionnel de précarité de l'emploi<sup>3</sup>.

Au regard de cette « précarité » des statuts d'emploi dans l'animation socioculturelle, analyser la trajectoire des animateurs constitue un enjeu scientifique et professionnel important. En effet, présenter la morphologie d'un groupe professionnel à un instant donné correspondait à une sociologie « statique » qui montre comment se distribue une population, sa composition par sexe, par âges, etc. Que l'on s'inquiète des possibilités de progression dans l'animation, que l'on fasse état des sorties précoces de l'espace professionnel ou que l'on s'intéresse aux processus de professionnalisation par la qualification ou l'expérience, bon nombre d'interrogations renvoient à une problématique de parcours et invitent ainsi à une sociologie dynamique qui pense l'évolution des individus dans le temps.

Contrairement à d'autres secteurs de l'action sociale, les carrières ne semblent pas univoques et tubulaires dans l'animation. Il existe très peu de barrières à l'entrée et le profil des entrants est donc très diversifié. La gestion des ressources humaines est peu formalisée et régulée dans les structures de l'éducation populaire ; elle est aussi à la merci des aléas budgétaires *via* les subventions. Il n'y a donc pas de modèles de carrière dans l'animation. La qualification y est

---

<sup>1</sup> Maryse Bresson, *Sociologie de la précarité*, Paris, Armand Colin, 2007.

<sup>2</sup> Magali Boumaza, Emmanuel Pierru, « Des Mouvements de précaires à l'unification d'une cause », *Sociétés contemporaines*, n° 65, 2007, « La Précarité mobilisée », p. 11-14.

<sup>3</sup> Francis Lebon, avec la collaboration d'Emmanuel de Lescure, *Les Animateurs socioculturels et de loisirs : morphologie d'un groupe professionnel (1982-2005)*, INJEP, 2007.

encore différée voire inexistante : ce n'est qu'une fois l'expérience accumulée que les individus cherchent la reconnaissance du diplôme de métier. Enfin, les sorties du secteur semblent nombreuses sans que l'on sache exactement dans quelles branches les professionnels recyclent leurs compétences acquises.

Bien que la profondeur temporelle relativement courte de notre panel ne permette pas d'analyser de véritables carrières, nous pouvons néanmoins nous appuyer sur les trois axes d'analyse auxquels ce thème renvoie :

- les « carrières vécues », au sens où elles sont rapportées par ceux qui les vivent ou qui les ont vécues. Sont rassemblées ici les techniques des histoires ou récits de vie, les enquêtes ethnographiques, mais aussi les analyses de satisfaction et les analyses de la construction des stratégies individuelles de gestion de la carrière personnelle ;
- les « carrières objectivées » qui regroupent les analyses sociologiques et démographiques qui retracent les formes historiques précises qu'ont prises les carrières effectives. Les outils mobilisés sont plus souvent de type statistique ;
- les « carrières négociées » qui renvoient aux analyses centrées sur l'élaboration et la gestion des normes, notamment juridiques, qui structurent les systèmes de gestion des carrières. Les méthodes utilisées ici sont celles qui ont cours dans les analyses de relations professionnelles, tant dans l'étude de l'évolution des textes normatifs que pour rendre compte des jeux, interactions et conflits d'acteurs autour de la gestion collective de ces normes<sup>4</sup>.

Selon cette typologie, notre enquête s'inscrit donc dans l'approche dite « objectivée » des animateurs. En effet, nous envisageons d'utiliser trois sources de données statistiques.

- L'enquête Génération (Céreq) : elle concerne les individus qui sortent du système éducatif (65 000 jeunes interrogés en 2007 dans le cadre de l'enquête Génération 2004)<sup>5</sup>.
- L'enquête FQP 2003 (Insee) : le champ de cette enquête est un échantillon de 40 000 personnes nées entre 1938 et 1985.
- Le panel tournant de l'Enquête Emploi (Insee). Ce rapport intermédiaire présente une première exploitation de ce fichier qui regroupe les 13 enquêtes Emploi de la période 1990-2002.

---

<sup>4</sup> Texte de présentation de l'École thématique du CNRS sur le thème : Les « carrières » : usages descriptifs, théoriques et sociaux d'une notion, les 12-15 Mai 2008 à Aussois.

<sup>5</sup> Par exemple, dans l'enquête Génération 2001, 6 655 individus, avec pondération (n=1226), ont leur Spécialité en NSF de la classe de sortie en « Animation culturelle, sportive et de loisirs », dont 5981 en Staps.

## Méthode

Nous avons utilisé la propriété de panel tournant de l'enquête Emploi à travers un fichier fabriqué par le Centre Maurice Halbwachs pour faciliter cet usage. Il regroupe les 13 enquêtes Emploi de la période 1990-2002, soit un total de 2 349 039 observations pour 383 variables, et a été doté de deux variables RENQI et NENQI permettant de savoir combien de fois un même individu a été enquêté et quel est le rang de l'enquête au sein de ces treize années. Grâce à la variable RENQI, nous construisons pour un individu observé pour la première fois dans le fichier (année 1), les variables P0, P1, P2, et P3. Elles correspondent pour P0 à la profession observée l'année antérieure (variable PP), pour P1 à la profession (variable P) observée l'année 1, et pour P2 et P3 à la profession observée dans les deux enquêtes suivantes (année 2 et année 3). Par ces quatre variables, nous décrivons donc une trajectoire d'emploi sur trois ans.

De ce fichier, nous extrayons les individus dont la profession en P0 est celle d'animateur socioculturel selon la classification des professions et catégories socioprofessionnelles de l'INSEE (P0=4333) et pour lesquels nous disposons de trois années d'enquêtes successives (NENQI=3). Les individus n'étant pas observés trois fois de suite sont ceux qui ont déménagé avant le troisième passage de l'enquêteur de l'INSEE ou bien ceux qui ont été observés pour la première fois en 2001 ou en 2002. Ce fichier qui comporte 543 observations est celui à partir duquel nous effectuerons l'essentiel de nos statistiques, sauf lorsque nous étudierons d'autres populations dans une démarche comparative.

Il faut retenir de la méthode adoptée deux points essentiels déterminant la nature de nos résultats. En premier lieu, les statistiques présentées plus loin s'appliquent aux animateurs observés entre 1990 et 2002, sachant qu'il n'est pas possible à partir des enquêtes Emploi d'obtenir une image plus récente des trajectoires professionnelles. Nous empilons une décennie de trajectoires d'emploi (à partir des enquêtes 1990-2002 et en utilisant la variable rétrospective pp, la première vague de trajectoires complètes sur quatre années débute en 1989 et la dernière en 1999) afin d'observer suffisamment de trajectoires pour que les intervalles de confiance relatives à nos statistiques soient le plus fines possibles. Mais ceci suppose qu'il soit cohérent, du point de vue de la forme des trajectoires d'emploi, d'agréger ces 13 années d'enquête. En effet, toute statistique calculée sur cet échantillon l'est par rapport à un ensemble de 543 trajectoires dont le point de départ se situe entre 1989 et 1999. Implicitement, nous faisons donc l'hypothèse qu'une trajectoire d'emploi débutée en 1989 n'est *a priori* pas trop différente d'une trajectoire débutée en 1999. La vraisemblance de cette

hypothèse peut être discutée, mais c'est la seule manière de travailler à partir d'un échantillon suffisamment grand. Nous remarquons que la fin de la période, caractérisée par la montée en puissance du dispositif « emplois jeunes », est susceptible de comporter une proportion de trajectoires plus stables, puisque la durée de ces contrats était de cinq ans. En second lieu, il faut tenir compte du fait que notre échantillon exclut les animateurs ayant déménagé avant le dernier passage de l'enquêteur. Notre premier travail statistique doit donc consister à estimer l'écart entre les caractéristiques de notre échantillon et celui constitué de l'ensemble des animateurs.

Au seuil de 5%, la taille de notre échantillon nous permet de mesurer des proportions estimant les valeurs réelles dans la population représentée par l'échantillon avec un intervalle de 4,2 points autour de la valeur estimée pour des proportions proches de 0,5, de 2,5 points pour des proportions proches de 0,1 et de 1,8 points pour des proportions proches de 0,05. Si nous n'avions retenu qu'une seule année d'enquête, soit environ 50 animateurs, ces intervalles auraient été de près de 14 points de part et d'autre de la valeur estimée, pour des proportions proches de 0,5 et de 8,3 points pour des proportions proches de 0,1.

#### *Les spécificités de notre échantillon*

Nous nous attendons à ce que les caractéristiques de l'échantillon constitué des animateurs classés comme tel en  $t_0$  et n'ayant pas déménagé entre  $t_1$  et  $t_3$  soient celles d'une population mieux insérée dans l'emploi que celle de l'ensemble des animateurs, la probabilité de déménager augmentant avec l'instabilité de la situation professionnelle. Le tableau suivant présente les caractéristiques de l'échantillon des animateurs n'ayant pas changé de logement durant trois ans face à celles de l'ensemble des animateurs classés comme tel en  $t_0$ .

**Tableau 1 : Les animateurs en t<sub>0</sub> restés dans leur logement au cours des trois années de l'enquête et l'ensemble des animateurs en t<sub>0</sub>**

	Les animateurs restés dans leur logement	Ensemble des animateurs	Significativité de la différence
Proportion de femmes	66,7%	64,9%	NS
Age moyen	37,6	34,2	**
Diplôme le plus élevé supérieur ou égal au bac	44%	45,4%	NS
Sans diplôme	16,4%	15,6%	NS
En cours d'études initiales	3,7%	5,7%	**
PCS du père ouvrier	28,4%	30,5%	NS
PCS du père cadre	11%	11,6%	NS

\* différence significative au seuil de 10% \*\* différence significative au seuil de 5%

En terme de féminisation, de diplôme et de PCS du père, les différences entre les deux échantillons ne sont pas significatives. Statistiquement, on ne peut donc rien conclure, sans que le risque de se tromper ne soit supérieur à 10%. En revanche les animateurs n'ayant pas déménagé au cours de la période sont significativement plus âgés, de près de trois ans et demi, que l'ensemble des animateurs en t<sub>1</sub>, et ils sont significativement moins nombreux à être toujours en cours d'études initiales. Ainsi, il semble que les caractéristiques en terme d'âge des individus de l'échantillon utilisé pour mesurer les trajectoires soient un peu plus favorables à la stabilité de l'insertion professionnelle, cette dernière serait donc légèrement majorée par notre étude.

## Les trajectoires d'emploi

Comment représenter de manière synthétique différentes trajectoires d'emploi ? En effet, une trajectoire étant ici un ensemble de quatre points qui correspondent chacun aux positions en t<sub>0</sub>, t<sub>1</sub>, t<sub>2</sub> et t<sub>3</sub>, chaque trajectoire débutant par la position « animateur » en t<sub>0</sub>, il existe un nombre très important de trajectoires possibles. Toutefois, parmi ces combinaisons, certaines nous intéressent particulièrement. C'est le cas notamment de la trajectoire continue dans l'animation de t<sub>0</sub> à t<sub>3</sub>.

Dans ce rapport intermédiaire, nous présenterons tout d'abord la distribution des situations en t<sub>3</sub> et nous la comparerons à celle d'individus travaillant hors de l'animation en t<sub>0</sub> (comme les éducateurs spécialisés). Puis nous décrirons les caractéristiques des animateurs et des formes d'emploi liées aux trajectoires continues sur trois ans, en les comparant à celles des trajectoires dites « interrompues », c'est-à-dire dont la position en t<sub>3</sub> ne se trouve plus dans l'animation.

### *La situation des animateurs trois ans plus tard : une forte mobilité*

La distribution de la profession en  $t_3$  offre un tableau synthétique des trajectoires des animateurs sur une période de trois (Graphique 1).

Il convient d'abord de noter que la trajectoire est stable ou ascendante pour plus des deux tiers de la population. D'une part la plupart des animateurs, soit 45,9% d'entre eux, sont encore animateurs trois ans plus tard (cette stabilité est plus faible que celle des diplômés Béatep dont les deux tiers des diplômés en 2001 étaient encore animateurs trois ans plus tard<sup>6</sup>). D'autre part, parmi les 16,9 % des individus qui restent au sein des professions intermédiaires, un tiers deviennent éducateurs spécialisés, 12 % formateurs et animateurs de formation continue, 9 % moniteurs et éducateurs sportifs, 8 % professions administratives intermédiaires des collectivités locales, 8% instituteurs. Enfin, 5,2 % des animateurs accèdent à la catégorie socioprofessionnelle des cadres et professions intellectuelles supérieures, essentiellement comme cadres administratifs ou financiers des PME (20 %) ou professeurs d'art hors établissements scolaires (16 %).

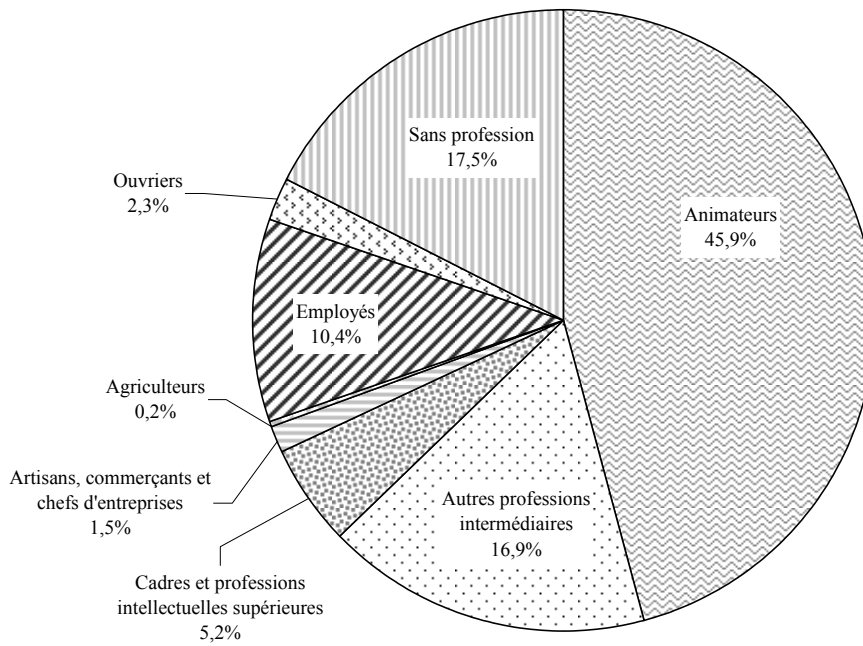
En revanche, la trajectoire est plus incertaine, voire même descendante pour près d'un tiers des animateurs. En effet, un nombre important d'individus (30 848) deviennent inactifs ou chômeurs (17,5 %) : 45 % sont chômeurs (13 728 individus)<sup>7</sup>, 24 % femmes au foyer, 15% retraités. Par ailleurs, 10,4 % des individus deviennent employés : 16 % assistantes maternelles, 9 % secrétaires, 9 % commis, adjoints administratifs, de la fonction publique, 9 % agents de service des établissements d'enseignement, 8 % agents de bureau de la fonction publique.

---

<sup>6</sup> Éric Cléron, Guy Truchot, *Stat-Info*, n° 06-01 et n° 06-02, janvier2006.

<sup>7</sup> Sur l'ensemble des individus qui sont animateurs en  $t_0$ , 8 % sont chômeurs trois ans plus tard, en  $t_3$ .

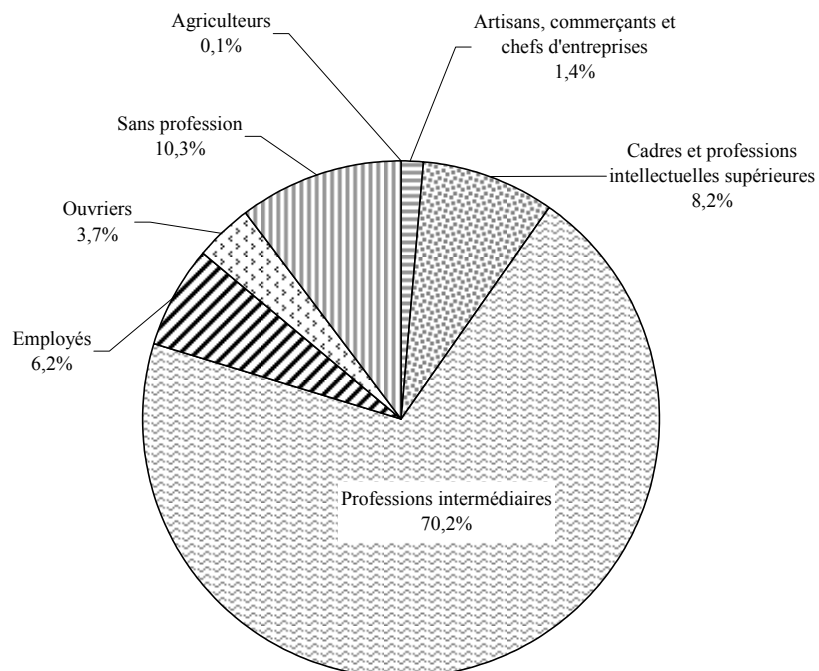
**Graphique 1. La profession des animateurs trois ans plus tard**



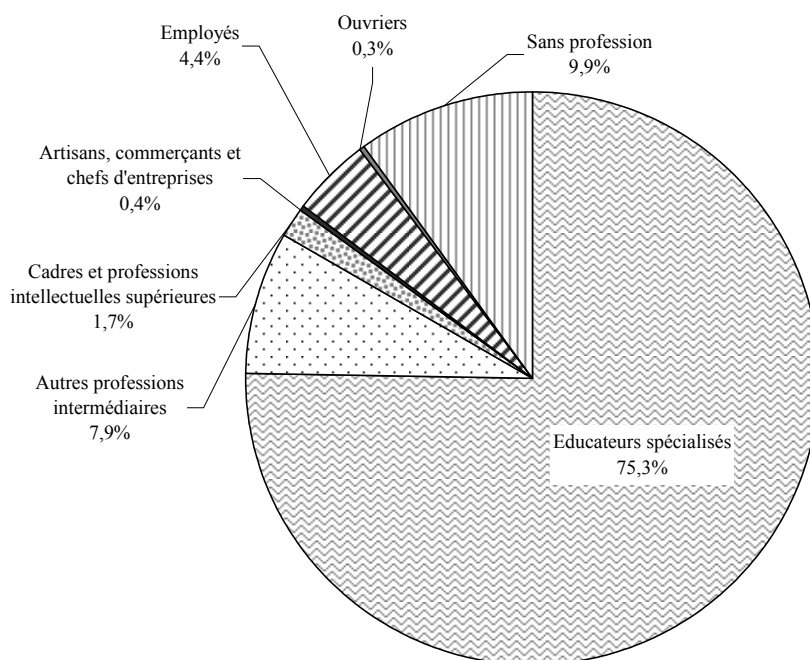
Que nous apprend la comparaison de la trajectoire des animateurs avec celles d'autres groupes sociaux ?

La trajectoire des animateurs est moins stable que celle de l'ensemble des professions intermédiaires (Graphique 2). Par exemple, plus des trois quarts des éducateurs spécialisés le sont encore trois ans plus tard (Graphique 3).

**Graphique 2. La catégorie socioprofessionnelle des professions intermédiaires trois ans plus tard**

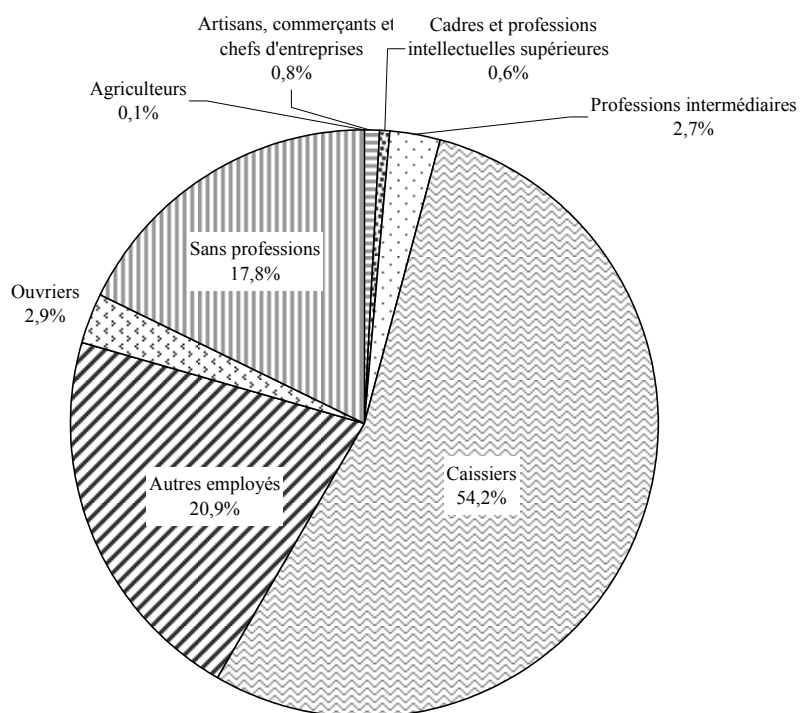


**Graphique 3. La profession des éducateurs spécialisés trois ans plus tard**

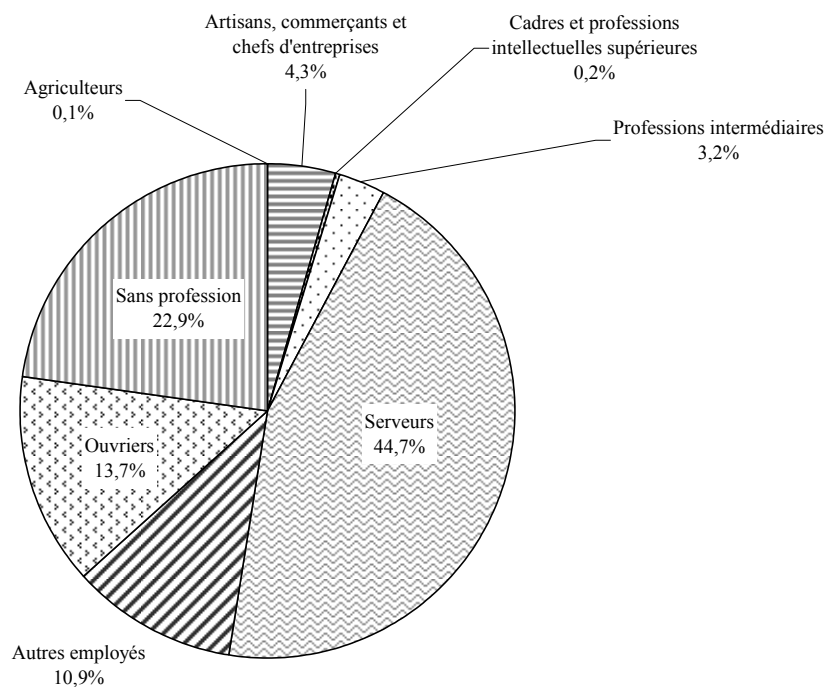


La mobilité des animateurs semble proche de celle de certains employés. En effet, environ la moitié des caissiers (Graphique 4) et des serveurs (Graphique 5) le sont encore trois ans plus tard. La mobilité des animateurs est notamment comparable à celle des serveurs dont 10,9 % accèdent à d'autres professions d'employés, 22,9 % sont sans profession et 3,2% accèdent aux professions intermédiaires quand 13,7 % deviennent ouvriers. En revanche, si les animateurs sont proches de certains employés, comme les serveurs ou les caissiers, en terme de stabilité dans la profession, relativement faible, ils s'en distinguent du point de vue de la mobilité ascendante. Ainsi, 5,2% des animateurs deviennent cadres, ce qui les apparente bien aux professions intermédiaires dont 7,2% sont cadres en t<sub>3</sub>, alors que seulement 0,6% des caissiers et de 0,2% des serveurs connaissent ce destin.

**Graphique 4. La profession des caissiers trois ans plus tard**



**Graphique 5. La profession des serveurs trois ans plus tard**



## Les trajectoires continues et les trajectoires interrompues

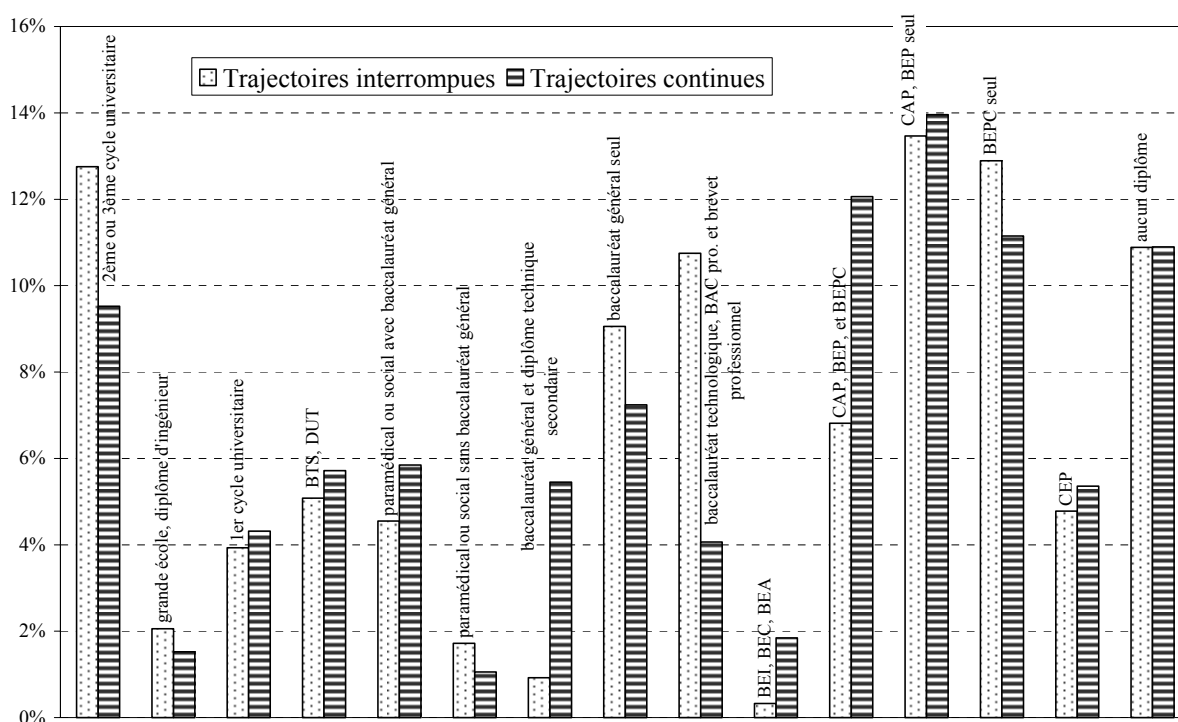
Qui sont les individus (n= 72 056 sur 175 848, soit 41 %) qui présentent une trajectoire continue sur trois ans ?

Cette population des individus aux trajectoires continues sur trois ans se compose de 62 % de femmes. Ils travaillent à 59 % à temps complet et gagnent, en moyenne, 7 406 F. par mois soit, en pouvoir d'achat, environ 1 360 euros de 2007. Par ailleurs, 7 % suivent des études ou une formation.

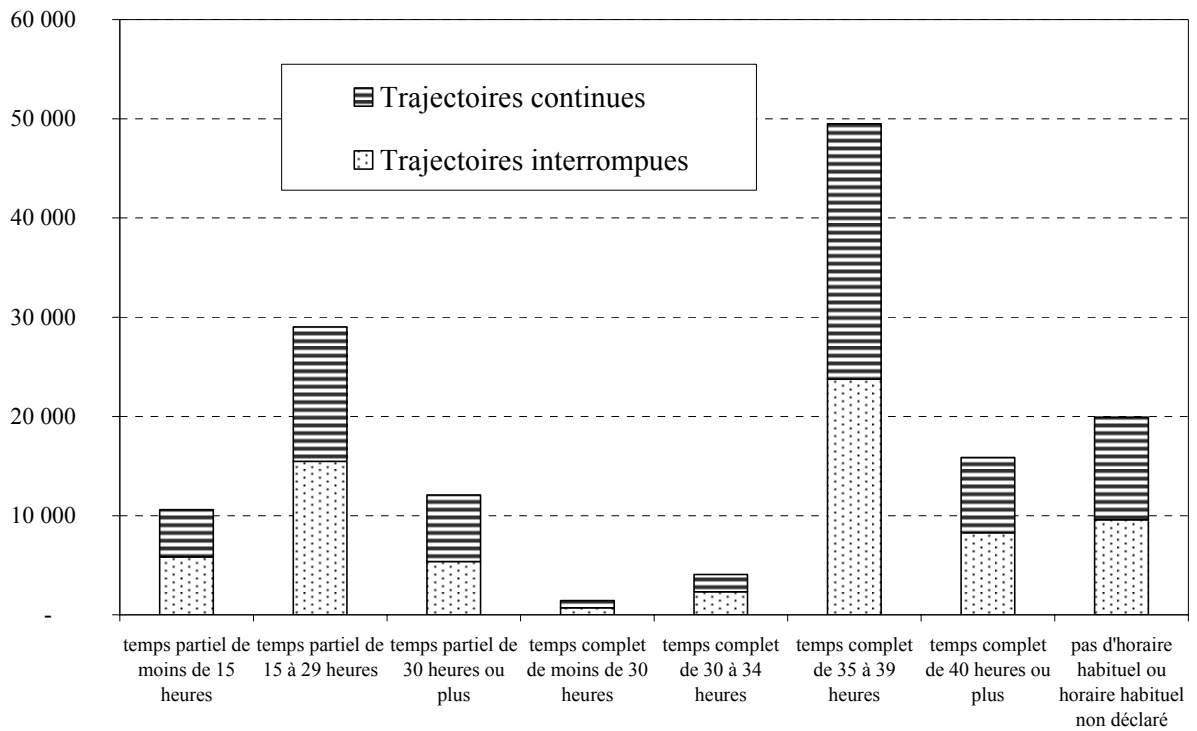
**Tableau 1. Les animateurs aux trajectoires continues et ceux dont la trajectoire est interrompue**

	Âge moyen en t <sub>1</sub>	Salaires mensuel moyen en t <sub>1</sub>	Salaires mensuel moyen en t <sub>3</sub>	Inscrit à l'ANPE en t <sub>3</sub>	Statut d'emploi précaire
Trajectoires interrompues	36,65	5755,14 F.	6781,71 F.	20,5%	43 %
Trajectoires continues	38,79	6968,71 F.	7406,85 F.	2,6%	50 %

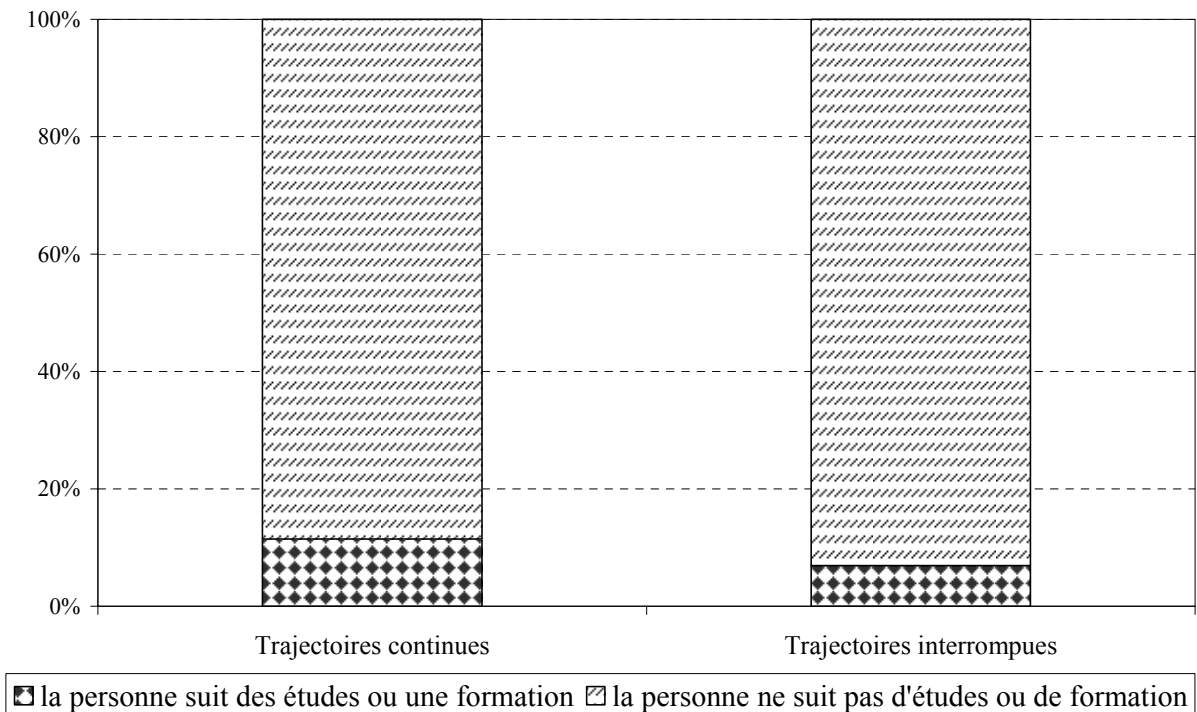
**Graphique 6. Diplôme le plus élevé obtenu (%)**



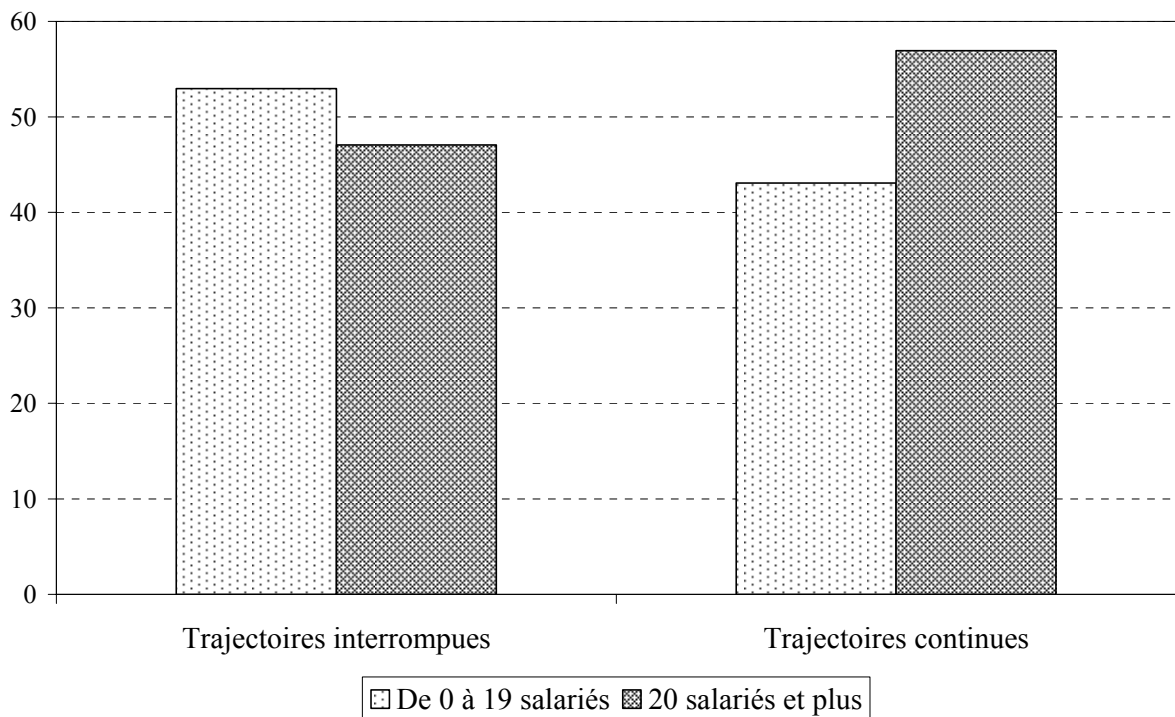
**Graphique 7. Temps complet ou partiel et horaire habituel des individus aux trajectoires continues ou interrompues en t3**



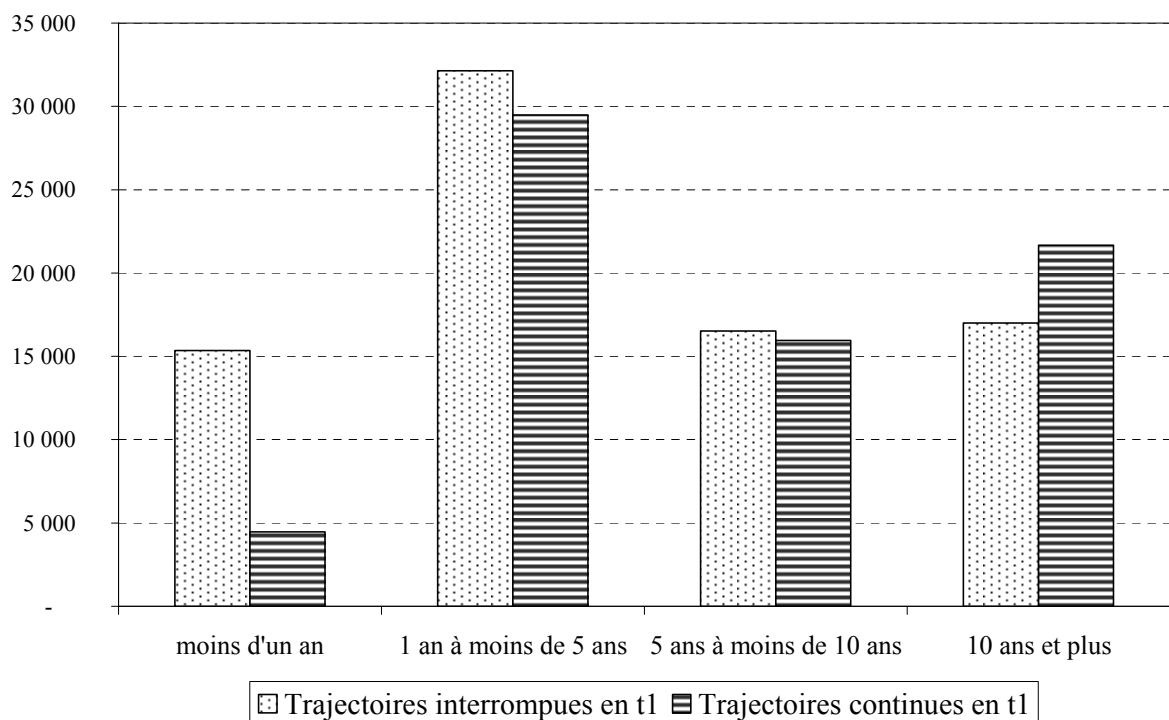
**Graphique 8. En cours d'études ou non**



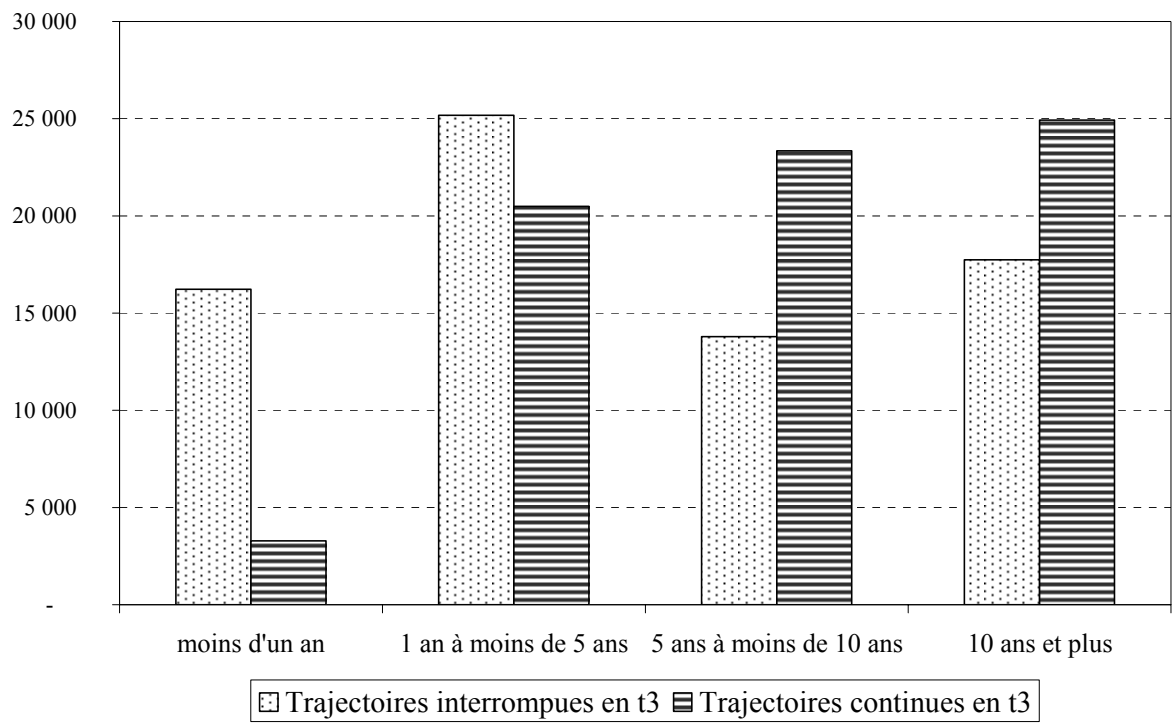
**Graphique 9. Tranche d'effectif de l'entreprise**



**Graphique 10. Ancienneté dans l'entreprise en  $t_1$**



Graphique 11. Ancienneté dans l'entreprise en  $t_3$



## Bibliographie

Boumaza Magali, Pierru Emmanuel, « Des Mouvements de précaires à l'unification d'une cause », *Sociétés contemporaines*, n° 65, 2007, « La Précarité mobilisée ».

Bresson Maryse, *Sociologie de la précarité*, Paris, Armand Colin, 2007.

Cléron Éric, Truchot Guy, *Stat-Info*, n° 06-01 et n° 06-02, janvier 2006.

Lebon Francis, avec la collaboration d'Emmanuel de Lescure, *Les animateurs socioculturels et de loisirs : morphologie d'un groupe professionnel (1982-2005)*, INJEP, 2007.

Texte de présentation de l'École thématique du CNRS sur le thème : Les « carrières » : usages descriptifs, théoriques et sociaux d'une notion, les 12-15 Mai 2008 à Aussois.

## Liste des graphiques et tableaux

Graphique 1. La profession des animateurs trois ans plus tard .....	9
Graphique 2. La catégorie socioprofessionnelle des professions intermédiaires trois ans plus tard.....	9
Graphique 3. La profession des éducateurs spécialisés trois ans plus tard.....	10
Graphique 4. La profession des caissiers trois ans plus tard .....	11
Graphique 5. La profession des serveurs trois ans plus tard .....	11
Graphique 6. Diplôme le plus élevé obtenu (%) .....	12
Graphique 7. Temps complet ou partiel et horaire habituel des individus aux trajectoires continues ou interrompues en t3 .....	13
Graphique 8. En cours d'études ou non .....	13
Graphique 9. Tranche d'effectif de l'entreprise.....	14
Graphique 10. Ancienneté dans l'entreprise en t <sub>1</sub> .....	14
Graphique 11. Ancienneté dans l'entreprise en t <sub>3</sub> .....	15
Tableau 1. Les animateurs aux trajectoires continues et ceux dont la trajectoire est interrompue.....	12